

Visite du CFP Morlaix Pouliet

La visite des locaux du Centre des Finances Publiques de Morlaix du 27 janvier 2015 à partir de 14H00 des OS avec Les représentants de la DDFIP 29 s'est déroulée comme suit.

Présents :

M PRIGENT Pascal : Représentant la S.N.I., propriétaire des locaux

M CANTE Pascal, maître d'œuvre pour les travaux post-incendie

Mme BOUVET Gwenaëlle

M JOLIVET Jackie, Assistant de Prévention et Délégué Sécurité

M LE VIEUX Fabrice inspecteur, gestion immobilière

M COTON Jean-Yves, CFDT

Mme JAVELOT Florence, F.O.

M LE PICHON Jacques, CFDT

M LICHOU Jacques, Solidaires

Mme PHELEP Annie, Solidaires

M CAPELLE Jean-Luc, CGT Finances Publiques

Réunion préalable dans la salle du restaurant administratif :

De la réunion d'information dans la salle du restaurant administratif on peut retenir les points suivants.

La réouverture du restaurant est prévue le 09 février 2015. Malgré le déménagement des services le 04 février 2015, Mme BOUVET a précisé que l'accès au restaurant de la DAPO sera possible jusqu'au vendredi 06 février inclus pour ceux qui désirent s'y rendre.

La partie sinistrée, isolée, va faire l'objet d'une réhabilitation comme suit. La structure extérieure est conservée mais les planchers du 1^{er} étage refait. Le 06 février 2 entreprises seront chargées de chiffrer les travaux puis, en présence des experts d'AXA et de la S.N.I., vers la fin février, un arbitrage sera fait. Les travaux devraient débuter vers la mi-avril pour s'achever fin 2015 en principe.

Les lignes DIRECTES téléphoniques sont immédiatement utilisables, tant pour recevoir que pour passer les appels. En revanche, le standard (88-42-49) ne devrait être rétabli que le 23 février 2015.

Visite des locaux :

Globalement, la qualité – et la rapidité - des travaux sont à souligner. Bien entendu, il s'agit d'une situation provisoire, certains services (SIP, SIE) ne pouvant rester ad aeternam vitam dans des conditions qui ne sont pas totalement satisfaisantes.

Il n'y pas de local syndical pour l'instant.

Les mesures de la qualité de l'air ont été exigeantes : Le maximum a été requis, à l'instar des nurseries ou des cliniques, à savoir 10 mesures de C.O.V. - Composants Organiques Volatiles de l'air. Les résultats sont attendus d'ici la semaine prochaine.

Des batteries chaudes ont été rajoutées aux aspirations d'air extérieur pour la VMC. L'air qui sera réintroduit dans les bureaux ne sera donc plus froid mais chaud ou tiède selon le réglage, pour un confort maximum des agents.

Rez de chaussée : Une partie de la salle de restauration a été affectée à l'implantation de 3 boxes de réception. Pour regagner un peu de place, la cloison qui sépare l'accès au self de la salle à manger a été reculée de 40 cm. Cet espace gagné, vu sur place, n'est pas anodin. Le mobilier sera livré et installé la semaine prochaine. Disposé d'une certaine manière, il permet de conserver le même nombre de places assises qu'auparavant.

Les bureaux (SPF et Pôle CE) du rez de chaussée ont fait l'objet de travaux d'ampleur en raison de la quantité de suie qui s'y était déposée : Seuls les murs porteurs ont en gros été conservés. Les cloisons ont été changées ainsi que le revêtement de sol. Ces derniers, toujours de type 3flotex » sont posés par plaques et non d'un seul tenant pour une dépose partielle éventuelle plus aisée.

Les mobiliers neufs resteront à Morlaix du temps que les aménagements éventuels restent possibles à l'usage.

Morlaix, le 27 janvier 2015, Jean-Luc CAPELLE